

LE MAIRE DE LA VILLE D'APT
12 500 habitants – Vaucluse (84)

RECRUTE

CHARGÉ(E) DES PUBLICS DU MUSÉE

Poste à temps complet à pourvoir au plus tôt

MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité de la conservatrice du musée d'Apt, l'agent chargé des publics contribuera à la valorisation et à la diffusion des collections municipales (musée et cathédrale) et à l'animation du patrimoine. Il organise, suit et valorise les manifestations, les équipements, les projets artistiques, culturels et patrimoniaux. Il développe la médiation vers les différents publics par la mise en œuvre de dispositifs d'action culturelle en s'appuyant sur les expositions temporaires et permanentes du musée et l'ensemble du patrimoine de la ville.

Ses missions principales seront les suivantes :

- Organiser et mettre en œuvre des projets culturels et les promouvoir
- Évaluer les projets culturels et exploiter les résultats de l'évaluation pour les stratégies futures
- Concevoir des actions de sensibilisation vers des publics cibles et développer des ateliers de découvertes de nouvelles pratiques artistiques
- Définir des projets de médiation culturelle et d'animation des publics
- Construire des circuits, des visites guidées, des ateliers pédagogiques de sensibilisation au patrimoine
- Réaliser l'animation d'activités culturelles et pédagogiques au musée ou sur des sites extérieurs
- Créer des outils pédagogiques et des supports de communication adaptés aux publics

PROFIL

- Justifier d'une expérience significative dans la médiation des publics, l'organisation de visites et la conduite de projets
- Détenir à minima une licence en médiation culturelle ou à défaut en métiers du patrimoine, histoire ou histoire de l'art
- Évolutions et enjeux des politiques patrimoniales, des arts visuels, du numérique
- Sociologie des publics
- Principes de la médiation culturelle
- Techniques de programmation et production événementielle, et outils d'information et communication
- Culture muséographique et plasticienne
- Sens pédagogique et maîtrise des techniques d'animation
- Facilités relationnelles et goût pour le travail en équipe

CONDITIONS DE TRAVAIL

Recrutement sur le cadre d'emploi des Assistants de conservation du patrimoine (cat.B)

35h hebdomadaires annualisées, horaires réguliers avec amplitude variable (week-ends, soirées)

Disponibilité vis-à-vis des publics pour les visites des groupes adultes le week-end notamment

15 jours de congés annuels durant la saison estivale

Animation d'ateliers pédagogiques jeune public/grand public au minimum la moitié des vacances scolaires.

Envoyer lettre de motivation + CV avant le 30 septembre 2022 à Madame le Maire

Par courriel : personnel@apt.fr